



COVID-19 : GUIDE DES RESSOURCES DISPONIBLES

Nous sommes là pour vous!

UN MOT DE VOTRE DÉPUTÉE

Bonjour,

Pour soutenir les Canadiens et les Canadiennes pendant cette crise sans précédent, le gouvernement du Canada a mis en place un vaste plan d'intervention économique qui s'avère être l'investissement en temps de paix le plus complet et le plus important de l'histoire de notre pays.

Afin d'alléger le fardeau financier des entreprises et d'assurer le maintien d'un maximum d'emplois, nous avons instauré la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Cette mesure a permis à plus de 500 000 entreprises de maintenir à l'emploi ou rappeler au travail 3 millions d'employés et ainsi, faciliter la relance de l'économie.

Je suis heureuse de vous informer que, cette semaine, le Premier ministre Trudeau a annoncé que la SSUC sera prolongée jusqu'en décembre pour garantir une transition efficace et stable. Les nouveaux critères seront connus très bientôt.

Comme à chaque semaine, je partage avec vous les dernières informations disponibles, par le biais de cette infolettre, pour soutenir les personnes et les entreprises qui sont affectées par la COVID-19. Aussi, je vous invite à consulter le site CANADA.CA pour obtenir tous les renseignements fiables dont vous avez besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec mon équipe et moi si vous avez des questions et des commentaires.

Prenez soin de vous et de vos proches!

Marie-Claude Bibeau



Portrait économique et budgétaire - p.2

Soutien aux entreprises et organismes -
p.4

Soutien sectoriel - p.5

Informations sur d'autres programmes
fédéraux actuellement ouverts - p.8

Meilleures pratiques sanitaires - p.10

PORTRAIT ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

La COVID-19 a nécessité la mise en place de mesures efficaces et rapides. D'ailleurs, le soutien du gouvernement du Canada pour faire face à la pandémie constitue le plus gros investissement en temps de paix de l'histoire du pays. Il a permis à des millions de Canadiens de continuer à percevoir un revenu pour mettre de la nourriture sur la table, et continuer à se loger pendant une période de grande incertitude.

Un aperçu de quelques-uns des investissements réalisés est disponible à la page suivante.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3h18Klj>.

PORTRAIT ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

| | |
|---|--|
| <p>Prestation canadienne d'urgence (PCU)</p> | <p>En date du 28 juin, plus de 8,16 millions de personnes ont reçu de l'aide au titre de la PCU.</p> |
| <p>Subvention salarial d'urgence du Canada (SSUC)</p> | <p>La SSUC a soutenu environ 3 millions d'employé(e)s en les aidant à rester sur le marché du travail ou à revenir au travail.</p> |
| <p>Versement complémentaire de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE)</p> | <p>Environ 3,7 millions de familles ont bénéficié d'un paiement additionnel de 300 \$ pour chaque enfant au titre de l'ACE</p> |
| <p>Versement complémentaire du crédit pour la TPS</p> | <p>12 millions de personnes et de familles à revenu faible ou modeste ont reçu un paiement unique spécial au titre du crédit pour la TPS. En moyenne, les adultes seuls ont reçu 375 \$ en prestations supplémentaires et les couples, près de 510 \$.</p> |
| <p>Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE)</p> | <p>Plus de 1,4 milliard de dollars a été versé à plus de 600 000 étudiants qui n'ont pas pu trouver un emploi d'été à cause de la pandémie. Cette prestation offre un montant de base de 1 250 \$ aux étudiants admissibles et 750 \$ de plus par mois à ceux qui ont des personnes à charge ou qui présentent un handicap.</p> |
| <p>Paiement unique au titre de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG)</p> | <p>6,7 millions de personnes âgées prestataires de la SV ont reçu un paiement non imposable unique de 300 \$. 2,2 millions d'entre elles ont également reçu 200 \$ de plus dès lors qu'elles sont admissibles au SRG.</p> |
| <p>Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)</p> | <p>En date du 3 juillet, 688 000 petites entreprises et OBNL ont été approuvés pour l'aide de 40 000 \$ du CUEC.</p> |

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES

SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE DU CANADA

La **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)** permet d'accorder aux employeurs admissibles touchés par la COVID-19 une subvention salariale correspondant à 75% du salaire de leurs employés.

Afin de continuer de soutenir les entreprises canadiennes, le gouvernement du Canada a annoncé son intention de prolonger la SSUC **jusqu'au mois de décembre**. Les nouveaux critères d'admissibilité seront disponibles sous peu.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/30adbU8>.

RELANCE ÉCONOMIQUE, DURABLE ET INCLUSIVE

Le gouvernement du Canada s'est engagé à favoriser l'innovation et à bâtir un avenir axé sur l'énergie propre. Cet engagement sera plus important que jamais maintenant que nous commençons à rouvrir l'économie et à planifier notre reprise pour l'après-COVID-19.

Le Canada a participé la semaine dernière au sommet sur les transitions énergétiques propres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Il s'agit de la première réunion ministérielle de l'AIE portant entièrement sur l'avenir énergétique propre.

Le ministre des Ressources naturelles du Canada a rencontré des dirigeants gouvernementaux et industriels du monde entier pour discuter des mesures à prendre pour favoriser une reprise durable et l'innovation dans le secteur des technologies énergétiques propres.

Dans le cadre de l'initiative Parité d'ici 30, notre pays dirige l'élaboration d'un cadre de déclaration qui permettra aux signataires d'assurer le suivi et de rendre compte des mesures concrètes qu'ils prennent pour combler l'écart entre les sexes dans le secteur de l'énergie.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/32myjJl>.

SOUTIEN SECTORIEL

FONDS D'URGENCE RELATIF À LA COVID-19 POUR LES ORGANISMES CHARGÉS DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

Le **Fonds d'urgence relatif à la COVID-19** offre du soutien aux organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Le Fonds aidera à préserver les emplois et à soutenir la continuité des activités des organismes dont la viabilité a été affectée par la pandémie en apportant un soutien financier aux organismes de ces secteurs.

La Phase 1 du Fonds a été annoncée le 8 mai dernier tandis que le premier volet de la Phase 2 a été dévoilé le 18 juin dernier.

Le 8 juillet 2020, les détails des derniers volets de la Phase 2 ont été révélés. Ils comprennent principalement le financement d'organismes voués aux arts et à la culture qui ne reçoivent pas actuellement de financement de Patrimoine canadien, du Conseil des arts du Canada, de Téléfilm Canada, du Fonds des médias du Canada, de Musicaction ou de FACTOR, ou qui n'ont pas reçu de financement lors de la Phase I.

Le deuxième volet de la Phase 2 du Fonds sera fourni au moyen de subventions et de contributions. La répartition du financement est la suivante :

- 45 millions de dollars pour des mesures spéciales visant à soutenir le journalisme, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, en appui aux magazines et hebdomadaires gratuits, incluant ceux qui desservent les communautés de langue officielle en situation minoritaire ou les communautés ethnoculturelles;
- 25 millions de dollars distribués par l'entremise de partenaires pour aider les radiodiffuseurs indépendants qui investissent dans les journaux télévisés et les émissions communautaires;
- 20 millions de dollars pour aider les présentateurs de l'industrie de la musique devant public (gérants d'artistes, agents de réservations, promoteurs de concerts, festivals et salles de concert à but lucratif, etc.) par l'entremise du Fonds de la musique du Canada;
- 2,5 millions de dollars pour aider les producteurs de contenu dans une langue autre que l'anglais et le français, par l'entremise du Fonds des médias du Canada;

SOUTIEN SECTORIEL

FONDS D'URGENCE RELATIF À LA COVID-19 POUR LES ORGANISMES CHARGÉS DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

- 52,1 millions de dollars à divers organismes voués aux arts et à la culture qui ne reçoivent pas actuellement de fonds des programmes de Patrimoine canadien ou qui n'ont pas reçu de financement pendant la Phase 1. Cette somme sera répartie de la façon suivante :
 - 8,2 millions pour le secteur des arts;
 - 27,8 millions pour le secteur de l'audiovisuel et des médias numériques;
 - 5 millions pour l'industrie de la musique;
 - 10 millions pour le secteur de l'édition;
 - 1 million pour des organismes voués aux arts et à la culture qui œuvrent auprès des communautés de langue officielle.

Des processus simplifiés de demande de financement ont été mis en place afin de pouvoir appuyer les organismes dans le besoin le plus rapidement et le plus efficacement possible. Ainsi, les organismes ayant besoin d'une aide d'urgence du **Fonds du Canada pour les périodiques (<https://bit.ly/3glrlgD>) peuvent soumettre une demande dès maintenant.**

Les détails pour soumettre une demande dans le cadre des autres possibilités de financement de la Phase 2 seront disponibles sous peu dans la section dédiée au Fonds d'urgence COVID-19 du site Web de Patrimoine canadien.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3gZqGwL>.

SOUTIEN SECTORIEL

SOUTENIR LES PISCICULTEURS DU QUÉBEC

La fermeture des restaurants et l'arrêt des activités relatives à la pêche ont eu des conséquences importantes sur l'industrie piscicole québécoise. Cette situation entraîne une baisse des volumes de poissons achetés aux pisciculteurs et génère des surplus d'inventaire.

Au nom du gouvernement du Canada, j'ai conclu une entente de principe avec le gouvernement du Québec dans le but de soutenir financièrement les pisciculteurs québécois à faire face aux répercussions de la COVID-19 sur leurs activités. L'entente de 1,02 million \$ permettra de minimiser les mortalités de poissons liées à ces surplus et de limiter les pertes financières en soutenant l'ensemencement de plans d'eau publics.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/2OxHgaF>.

INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - CUEC (<https://ceba-cuec.ca/fr/>) : Ouvert

Fonds des infrastructures alimentaires locales (<https://bit.ly/3iioBY2>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (<https://bit.ly/3iiRz0c>) : Ouvert jusqu'à l'épuisement des fonds

Investissement dans la transformation de l'industrie forestière - Volet projets d'études (<https://bit.ly/38AaQ8W>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

Fonds du Canada pour les périodiques - Mesures spéciales pour appuyer le journalisme (<https://bit.ly/3glrlgD>) : Ouvert jusqu'au 27 juillet 2020

Fonds d'urgence pour l'appui communautaire - FUAC

- Fondation communautaire de l'Estrie (<https://bit.ly/2WMhtAH>) : Ouvert jusqu'au 27 juillet 2020
- Croix-Rouge canadienne (<https://bit.ly/2LKZDRs>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

Appuyer les communautés noires du Canada (<https://bit.ly/2Z7XVaY>) : Ouvert jusqu'au 27 juillet 2020

Fonds d'urgence pour la transformation alimentaire (<https://bit.ly/2DnAJ08>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

Programme de récupération d'aliments excédentaires (<https://bit.ly/31Yy1bO>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020 ou jusqu'à épuisement des fonds

Programme d'équipement et de formation sur la prévention de la transmission des maladies (<https://bit.ly/3dwmhzd>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

Investissements dans la transformation de l'industrie forestière - Volet projets d'investissement en capital (<https://bit.ly/38AaQ8W>) : Ouvert jusqu'au 13 août 2020

Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires - PAIOTET (<https://bit.ly/2YyDjs4>) : Ouvert jusqu'au 31 août 2020

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial - AUCLC (<https://bit.ly/31mzxUR>) : Ouvert jusqu'au 31 août 2020

Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants - PCUE (<https://bit.ly/3eBb6GP>) : Ouvert jusqu'au 30 septembre 2020

Prestation canadienne d'urgence - PCU (<https://bit.ly/2Vj6PQF>) : Ouvert jusqu'au 3 octobre 2020

Subvention salariale d'urgence du Canada - SSUC (<https://bit.ly/380dPHd>) : Ouvert jusqu'en décembre 2020

MEILLEURES PRATIQUES SANITAIRES

Pour avoir plus d'informations concernant la COVID-19, nous vous invitons à :

- Consulter le lien suivant : <https://bit.ly/2Uadzxb>
- Téléphoner au **1-833-347-4397** (sans frais).

Dans le cas où vous présentez des symptômes (fièvre, toux ou difficultés respiratoires), contacter le **1-877-644-4545** (sans frais).

Pour plus d'informations sur les politiques à instaurer afin de réduire la propagation de la COVID-19 dans les **milieux de travail**, consulter le lien suivant : <https://bit.ly/3boUiky>

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, nous vous recommandons de :



- Limiter tout contact avec d'autres personnes au moyen de la distanciation sociale;
- Laver vos mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon;
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de votre bras;
- Éviter de toucher vos yeux, votre nez ou votre bouche sans vous être lavé les mains;
- Utiliser des désinfectants approuvés pour nettoyer les surfaces dures à fort contact;
- Nettoyer souvent les surfaces fréquemment touchées (téléphones, poignées de porte,...).

Pour en apprendre plus sur la prévention et les risques, consulter le lien suivant <https://bit.ly/397uVIA> ou envoyer un courriel à phac.inof.aspc@canada.ca.